

« *Savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va* » : s'impliquer pour se réapproprier et décoloniser son histoire

Marie-Pierre Bousquet, PhD, Laurence Hamel-Charest and Alex Cheezo

Volume 24, Number 4, 2019

Les autochtones, aujourd'hui

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/90498ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (print)
1923-2101 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bousquet, M.-P., Hamel-Charest, L. & Cheezo, A. (2019). « *Savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va* » : s'impliquer pour se réapproprier et décoloniser son histoire. *Histoire Québec*, 24(4), 21–25.

« Savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va » : s'impliquer pour se réapproprier et décoloniser son histoire

par Marie-Pierre Bousquet, PhD, Laurence Hamel-Charest et Alex Cheezo

Marie-Pierre Bousquet, PhD, est professeure titulaire en anthropologie et directrice du programme en études autochtones à l'Université de Montréal. Depuis plus de deux décennies elle s'intéresse aux Premières Nations du Canada, particulièrement du Québec. Elle est passionnée par la culture anicinabe et par les changements sociaux vécus par les Anicinabek depuis le début du 19^e siècle. Elle est l'auteure de nombreux articles et de livres, notamment Les Anicinabek, du bois à l'asphalte. Le déracinement des Algonquins du Québec, paru aux Éditions du Quartz en 2016.

Laurence Hamel-Charest est doctorante en anthropologie à l'Université de Montréal. Elle travaille avec la communauté de Lac-Simon depuis sa maîtrise. Elle y réalise maintenant sa thèse qui vise à comprendre comment les différentes forces coloniales ont influencé les transformations de l'alimentation locale et l'univers symbolique associé. Ses intérêts de recherche portent également sur les spiritualités, le genre et la recherche collaborative.

Alex Cheezo est bachelier en travail social et en voie de terminer une maîtrise dans cette même discipline à l'UQAT. Il s'est toujours intéressé à l'histoire de son peuple. Pour lui, il est important de connaître cette histoire, celle des territoires ancestraux de la grande famille anishnabe, afin d'avoir une identité épanouie. Les jeunes Anishnabek ont eux aussi besoin de connaître l'origine de leur famille pour mieux se développer. Ce projet d'écriture de l'histoire de « Simosagegan » se veut un pas dans cette direction. Il vise une affirmation identitaire et veut développer la fierté pour les futures générations.

La communauté de Lac-Simon fait partie de la nation anicinabe (algonquine), l'une des onze nations autochtones du Québec. Officiellement créée en 1962, elle « s'est bâtie à partir de nombreux transferts de population entre les années 1955 et 1972 » (Asselin, 1995 : 507). Elle est située sur la rive ouest du lac du même nom, à quelques kilomètres au sud-est de Val-d'Or en Abitibi-Témiscamingue. La population d'environ 2000 membres est très jeune (Secrétariat aux affaires autochtones du Québec, 2016). Ces Anicinabek sont de tradition orale et n'ont jamais mis leur histoire par écrit.

À leur initiative, un projet de recherche communautaire et collaboratif a été mis en place afin de retracer cette histoire, d'en reconstituer des pans souvent méconnus et de développer des outils de transmission adaptés à leurs besoins. En 2015, des membres de Lac-Simon ont contacté Marie-Pierre Bousquet, une anthropologue. Avec l'accord du conseil de bande, ils lui ont demandé d'écrire avec eux l'histoire de la communauté pour la transmettre aux jeunes en priorité, à tout le monde ensuite, y compris les allochtones. L'équipe de travail, qui porte le nom « Miaji »¹, est composée d'un aîné anicinabe qui supervise le projet, de quatre Anicinabek (deux hommes, deux femmes) avec des connaissances et des spécialisations différentes et de deux allochtones, Marie-Pierre Bousquet et son assistante de recherche, doctorante en anthropologie. Dès la première rencontre de l'équipe, les Anicinabek ont indiqué les points qu'ils jugeaient importants et que la recherche devait prendre en compte. Ils voulaient que l'histoire de Lac-Simon soit écrite sous la forme d'un livre; qu'elle vienne de l'intérieur de la communauté et pas de l'extérieur; qu'elle soit

faite par familles et que les jeunes puissent dialoguer avec les aînés. L'objectif était identitaire : que les jeunes sachent d'où ils viennent pour savoir où ils vont.

Au moment où nous écrivons ces lignes, le projet est toujours en cours. Cet article se veut l'occasion d'analyser le processus créatif et collaboratif de cette démarche. Les défis méthodologiques et conceptuels impliqués sont analysés. Nous démontrons en quoi cette recherche s'inscrit dans une optique de décolonisation de l'histoire, dans le respect des savoirs autochtones, dans un désir d'autonomisation de la communauté et dans une volonté de rapprochement des générations.

Défis méthodologiques

Pour répondre aux besoins énoncés par l'équipe, nous avons opté pour une recherche appliquée, impliquée et proche des modalités de la recherche-action. En d'autres mots, elle veut aboutir à un effet pratique. Elle vise à produire des outils d'autonomisation et d'éducation, qui s'émancipent d'une vision scolaire de l'histoire perçue comme coloniale et qui mobilisent les savoirs et les gens pour construire un projet commun. Ensemble, nous avons établi les méthodes de travail appropriées et nous nous sommes mis d'accord sur un mode collectif de prise de décisions. Pour la collecte de données, nous avons adopté une méthodologie mixte. Deux des Anicinabek membres de Miaji et la doctorante ont agi à titre d'assistants de recherche afin de récolter les données sur le terrain. Ils sont allés à la rencontre des Anicinabek désirant faire partager leurs connaissances de l'histoire et de la culture. Des entrevues ont été conduites et des sorties sur le territoire ont été l'occasion d'échanger sur des savoirs

et des souvenirs associés aux lieux. La majeure partie des données de notre recherche est donc constituée de récits oraux de manière à mettre de l'avant la parole et les points de vue des Anicinabek. Afin de susciter des discussions, mais aussi de valider et comparer certaines informations, nous avons également voulu rassembler les écrits produits au sujet de Lac-Simon au cours des années. L'étude comporte donc un volet archivistique. Nous devons aussi voir quel crédit les Anicinabek accordent à ce que les historiens et les anthropologues ont écrit sur eux.

Défis conceptuels

Comment mettre à l'écrit une histoire traditionnelle-ment orale? Comment en produire une version écrite qui soit représentative des conceptions anicinabek de l'histoire? Chez les Anicinabek, l'histoire est créée par des non-spécialistes : par les récits de tout un chacun. Certains personnages sont mythiques. Le récit s'énonce sans date, avec des répétitions quand il s'agit de points importants. Les événements précis ont peu d'importance. Or, à l'écrit, dans la tradition européenne, les répétitions sont supprimées et le propos est organisé de façon chronologique, en insistant sur des événements et en ne parlant que de personnages réels. Avant d'entreprendre l'écriture, il fallait donc valider plusieurs éléments : l'écrit est-il la seule option? devons-nous ajouter des dates? fallait-il supprimer les répétitions des récits et réorganiser le propos de façon chronologique? etc. Ce ne sont pas des défis propres à notre projet. En effet, il n'est pas le premier à interroger l'histoire chez les Autochtones du Québec. De façon générale, dans la littérature, les travaux portent sur quatre grands thèmes : les régimes d'historicité; les théories indigènes de l'histoire;

la compatibilité des versions autochtones de l'histoire avec les versions non autochtones; la différence entre l'histoire orale et l'histoire écrite (Bousquet, 2006). À partir d'eux, nous avons relevé des éléments auxquels nous devons réfléchir.

Sur les régimes d'historicité, expression créée par l'historien François Hartog (2004) et qui désigne soit la façon dont une société traite de son passé, soit la modalité de conscience de soi d'une communauté humaine dans sa manière d'articuler le passé, le présent et l'avenir, citons les travaux de Laugrand (2002a). Celui-ci avance que « la collecte de matériaux oraux en vue de la sauvegarde d'un patrimoine historique et culturel » par les Inuit eux-mêmes à partir des années 1970 montre l'émergence de la conscience d'une histoire collective qui, auparavant, n'existait pas. À Lac-Simon se pose la question de cette conscience puisqu'il s'agit d'envisager l'histoire par familles et en ne parlant des autres communautés que dans les cas de liens de parenté étroits. On peut donc se demander s'il existe à Lac-Simon une conscience de soi comme communauté ou si la notion même de communauté est héritée de la mise en réserve par le gouvernement fédéral qui aurait artificiellement créé une bande. La transformation de la mémoire en histoire pose d'autres problèmes. Passer d'une somme de mémoires individuelles à une histoire qui appartiendra à tous, Autochtones comme non-Autochtones, implique de sortir de l'anecdote et de mettre à disposition tous les éléments de contextualisation, donc de prendre en compte les points de vue allochtones. Comment alors ne pas dénaturer la démarche anicinabe?

Sur les théories indigènes de l'histoire, il existe une importante littérature pour les Algonquiens sur la différence entre les récits mythiques et les récits d'événements vécus ou rapportés. Les récits mythiques, *adisokanak* en anicinabe, racontent des événements qu'il faut, selon Leroux (1994:5), situer « dans une sorte d'au-delà chronologique » et dont le contenu a été transmis par des personnes autres qu'humaines dans le cadre de rituels (Savard, 2004). Ces récits « expliquent la mise en place du monde actuel » (Mailhot et Vincent, 1980; Vincent, 1992 : 20). Les autres récits, *tipatcimowin* en anicinabe, peuvent être autobiographiques ou relater des événements vus par d'autres dont l'honnêteté et le sens de la vérité sont garantis par le conteur (Vincent, 1982 et 1991; Leroux, 1994). Nous ne savons pas encore si nous allons incorporer les *adisokanak* à notre travail historique, les avis étant partagés dans la communauté.



RAPIDE DES CÈDRES

Le 27 août le R.P. Edmond Brouillard, O.M.I. se rendait au Rapide des Cèdres y bénir le mariage de Alfred Wabanonik et de Josette Nina Wiscutie. C'était l'occasion d'un rassemblement des Indiens de cette région. On voit ici le Père Brouillard au milieu des ses nouveaux paroissiens.

Photo tirée de *Vie Indienne*, vol. 2, n° 23, page 3, septembre 1964.

Sur la compatibilité des versions autochtones de l'histoire avec les versions non autochtones, les différents auteurs traitent en général du croisement des sources orales et des sources écrites, ainsi que des interprétations divergentes d'un même évènement chez les Autochtones et chez les Allochtones. Chez les Innus, Vincent (2002) conclut à l'incompatibilité des versions autochtones et non autochtones. Non seulement les interprétations s'opposent, mais les prémisses de départ divergent : la façon dont on choisit les évènements qui vont être racontés; et le cadre conceptuel et temporel. Au sujet des Cris, Morantz (2001 et 2002a et b) souligne les limites à mélanger les archives écrites et les sources orales : quand elle-même interprète des faits et leurs conséquences, elle le fait à partir de sa propre perception des rôles des uns et des autres. Donc « comment puis-je, sans les hypothèses des Cris, formuler la mienne? » (2002b : 63). Francis Lévesque, qui a travaillé sur l'histoire de l'abattage des chiens au Nunavik dans les années 1950 et 1960, a justement recueilli, en plus des versions des autorités canadiennes, les hypothèses des Inuit. Mais il montre que les divergences entre les deux sont difficilement réconciliables (Lévesque, 2009). Laurent Jérôme, qui travaille avec la Société d'histoire atikamekw, rapporte que cette Société privilégie l'histoire orale. Même en préférant cette source, les anthropologues « qui revendiquent un travail de proximité avec la tradition orale » se font reprocher par les aînés de se limiter « à un sujet ou deux, c'est-à-dire aux thèmes précis qu'ils désirent aborder dans leur recherche » (2009 : 26). Jérôme préconise donc une vision globale, qui part du point de vue atikamekw « et des Premières Nations dans leur ensemble », tout en concluant que « le passage de l'oral à l'écrit est inévitable pour prendre une part active à ce long processus de réappropriation, de décolonisation et de revendication de l'histoire » (*id.*, 29). Mais qu'est-ce que le point de vue des Premières Nations?

Comme le souligne Jérôme, dans le passage de l'oral à l'écrit, le risque est « de perdre, de dénaturer et de transformer la tradition orale » (*id.*). Dans la lignée des travaux de Fogelson (1974) sur l'ethnohistoire et de Preston (2002) sur le récit cri, Morantz (2002a) compare à un pillage l'usage des enregistrements oraux par les historiens : les différences épistémologiques entre les cultures occidentale et crie ne permettent pas de livrer vraiment les interprétations autochtones. Elle propose, reprenant Cruikshank (1990), d'ajuster les formules narratives pour restituer « les modèles cognitifs coutumiers » qui rendent, à l'instar des figures types dans les légendes (belle-mère, loup), les évènements compréhensibles (Morantz, 2002a : 25). Mais elle admet elle-même que cet ajustement ne pourra être fait que par les historiens cris. Quant à Gélinas (2003 : 19), il estime que « les documents d'archives et la tradition orale sont le reflet de deux conceptions très différentes de l'Histoire ». Pour lui,

chaque corpus de sources doit faire l'objet d'une analyse exclusive et il n'est pas possible, « pour des raisons de temps et d'expertise, de mener les deux de front » (*id.*).

Dans le cadre de notre recherche à Lac-Simon, devrions-nous choisir l'un ou l'autre corpus et faire le deuil de l'autre? Les Anicinabek membres de Miaji veulent que leurs jeunes connaissent les deux versions, occidentale et autochtone, pour qu'ils soient en mesure d'exercer leur esprit critique, et ils désirent que les sources écrites soient utilisées et mentionnées. Doit-on donc partir du postulat que la tradition orale sera dénaturée et qu'aucun entre-deux acceptable ne pourra être trouvé? Des ethnohistoriens comme Wachtel (1971) analysent conjointement les « archives orales » et les documents écrits, conférant un statut à l'oralité qui montre que l'histoire et l'ethnohistoire (c.-à.-d. histoire des sociétés sans écriture) ne s'opposent pas, mais se complètent. Si cela est possible pour les Indiens du Pérou dont Wachtel étudie l'histoire, pourquoi cela ne le serait-il pas pour les Anicinabek? À des fins pratiques et organisationnelles, le rôle de rédaction a été confié aux allochtones de l'équipe.



Famille anicinabe sur le territoire (Abitibi).

Comme Titon (1980) et Brumble (1993) l'ont montré, l'intervention d'un rédacteur modifie, pour ce qui est des sources orales, le texte oral original. Il faudra donc être attentif aux postulats narratifs que choisiront les Anicinabek qui superviseront la mise en forme textuelle. En effet, une fois les sections rédigées, elles seront relues et commentées par les Anicinabek de l'équipe. Ceux-ci auront le dernier mot sur les écrits autant sur la forme que sur le contenu.

Dès le départ, nous avons en tête la problématique suivante : pourrions-nous trouver des ajustements satisfaisants? Nous pensons que oui, qu'il s'agisse de formules narratives ou d'autre chose. C'est d'autant plus plausible que, de nos jours, l'immense majorité des Anicinabek sont passés par le système scolaire. Ils ont appris d'autres interprétations et d'autres manières de faire. S'ils éprouvent le besoin d'écrire par eux-mêmes leur propre Histoire, c'est sans doute parce qu'une vision plus mixte, originale, est présente, à mi-chemin entre le système de pensée des aînés et l'historiographie occidentale fondée, notamment, sur l'opposition *passé/présent* (Le Goff, 1988). Les adultes actuels sont les plus à même de trouver ces ajustements, qui ne sont pas destinés à satisfaire les historiens de profession, mais à rendre intelligible pour les Autochtones comme pour les Allochtones la façon contemporaine de voir l'Histoire chez les Anicinabek.

Un projet aux retombées multiples

Les défis auxquels nous faisons face pour la réalisation de ce projet sont donc nombreux autant pour la forme et le contenu. En effet, notre projet a pour but de dépasser les débats visant à illustrer les différences d'une part entre l'histoire et l'anthropologie comme domaines de connaissance (Evans-Pritchard, 1974), d'autre part entre

les sources orales et écrites (Le Goff, 1988). Outre les questions intellectuelles en jeu, il a un aspect pratique : produire, en équipe, dans un temps limité au moins un document en prenant une série de décisions. Le but n'est pas que ces décisions soient parfaites, mais qu'elles soient satisfaisantes. « Imparfaite », mais « plus conforme », comme disait Laugrand dans un de ses livres (2002b) où il présentait des cartes « à l'envers » pour montrer le point de vue géographique des Inuit : voilà ce à quoi nous voulons tendre.

Au point de vue social, la recherche veut participer à fournir aux Anicinabek, jeunes et moins jeunes, des clés pour comprendre leur histoire, pour retrouver une appréciation de la valeur des constructions historiques propres aux récits de la tradition orale, pour restituer des pans de l'histoire qui sont méconnus d'un grand nombre et pour remettre en perspective les versions produites par des Allochtones, qu'ils ont apprises à l'école ou dans des livres et qui ne reflètent pas leurs points de vue. Dans ce sens, ce projet s'inscrit dans un mouvement de décolonisation de l'histoire. Alors que les programmes du secondaire au Québec devaient accorder plus de place à l'histoire des Autochtones dès l'automne 2016, les Autochtones ont besoin de moyens qui puissent être utilisés aussi par des Allochtones, notamment des professeurs, pour qu'ils se sentent représentés adéquatement. En diffusant leurs points de vue, la recherche s'adresse autant à la communauté scientifique qu'au corps enseignant et à toute personne intéressée par cette histoire, pour un meilleur respect des visions anicinabek. Enfin, la recherche veut valoriser les savoirs autochtones pour montrer la richesse du passé des Autochtones, longtemps tenus pour ternes figurants de l'histoire (Vincent et Arcand, 1979).

BIBLIOGRAPHIE

- ASSELIN, Maurice (1995). « La population amérindienne : une présence de plus en plus active », dans Odette Vincent (éd.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, Québec, IQRC : 503-516.
- BOUSQUET, Marie-Pierre (2006). « Une histoire réparée pour qui? Ce que les Algonquins du Québec commémorent de leur passé », dans *Du vrai au juste : la mémoire, l'histoire et l'oubli*, Michèle Baussant (éd.), CELAT, Les Presses de l'Université Laval, p. 43-55.
- BRUMBLE, David (1993). *Les autobiographies d'Indiens d'Amérique*, Paris, PUF, collection « Ethnologues ».
- CRUIKSHANK, Julie (1990). *Life Lived Like a Story. Life Stories of Three Yukon Elders*, Vancouver, University of British Columbia Press.
- DAVIDSON, D. Sutherland (1926). « The Family Hunting Territories of the Grand Lake Victoria Indians », *International Congress of Americanists*, Proceedings XXII (2) : 69-95.



FOGELSON, Raymond (1974). « On the varieties of Indian history : Sequoyah and Traveller Bird », *Journal of Ethnic Studies* 2 (1) : 105-112.

GÉLINAS, Claude (2003). *Entre l'assommoir et le godendart. Les Atikamekw et la conquête du Moyen-Nord québécois, 1870-1940*, Sillery, Éditions du Septentrion.

HARTOG, François (2003). *Régimes d'historicité : présentisme et expériences du temps*, Paris, Éd. du Seuil (La librairie du ^{xx}e siècle).

JÉRÔME, Laurent et Société d'histoire atikamekw (2009). « Nehirowisiw kitci atisokan. Vers une réappropriation de l'histoire atikamekw », *Les Cahiers du CIÉRA* 4 : 19-30.

LAUGRAND, Frédéric (2002a). « Écrire pour prendre la parole : Conscience historique, mémoires d'aînés et régimes d'historicité au Nunavut », *Anthropologie et sociétés* 26.2-3: 91-116.

— (2002b). *Mourir et renaître : la réception du christianisme par les Inuit de l'Arctique de l'Est canadien (1890-1940)*, Québec, Presses de l'Université Laval.

LE GOFF, Jacques (1988). *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard.

LEROUX, Jacques (1994). « La question des "genres" dans la tradition orale algonquienne », *Religiologiques* 10 : 211-244.

LÉVESQUE, Francis (2009). « Cultures et passés : Réflexion sur les interprétations historiques divergentes à partir du contrôle des chiens des Inuit », *Les Cahiers du CIÉRA* 4 : 75-88.

MAILHOT, José et Sylvie Vincent (1980). *Le discours montagnais sur le territoire*, Rapport soumis au Conseil Attikamek-Montagnais [non publié].

MORANTZ, Toby (2001). « Plunder or Harmony ? On Merging European and Native Views of Early Contact », in *De-Centring the Renaissance : New Essays on Early Modern Canada*, G. Warkentin & C. Podruchny (ed.). Toronto : University of Toronto Press.

— (2002a). « Lire la tradition orale, écrire l'histoire crie », *Anthropologie et Sociétés*, 26 (2-3) : 23-43.

— (2002b). « L'histoire de l'est de la Baie James au ^{xx}e siècle. À la recherche d'une interprétation », *Recherches amérindiennes au Québec xxxii*, (2) : 63-70.

PRESTON, Richard J. (2002). *Cree narrative. Expressing the personal meaning of events*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.

SAVARD, Rémi (2004). *La forêt vive : récits fondateurs du peuple innu*, Montréal, Boréal.

Secrétariat aux affaires autochtones du Québec, 2016, Statistiques des populations autochtones du Québec 2015 : population amérindienne. Disponible en ligne : <http://www.autochtones.gouv.qc.ca/nations/population.htm>

TITON, Jeff T. (1980). « The Life Story », *Journal of American Folklore* 93 (369) : 276-292.

VINCENT, Sylvie (1982). « La tradition orale montagnaise. Comment l'interroger ? », *Cahiers de Cléo* n° 70 : 5-26.

— (1991). « La présence des gens du large dans la version montagnaise de l'histoire », *Anthropologie et Sociétés* 15 (1) : 125-143.

— (1992). « L'arrivée des chercheurs de terres », *Recherches amérindiennes au Québec xxii* (2-3) : 19-29.

— (2002). « Compatibilité apparente, incompatibilité réelle des versions autochtones et des versions occidentales de l'histoire. L'exemple innu », *Recherches amérindiennes au Québec* 32 (2) : 99-106.

VINCENT, Sylvie et Bernard ARCAN (1979). *L'image de l'Amérindien dans les manuels scolaires du Québec, ou comment les Québécois ne sont pas des Sauvages*, Ville LaSalle, Québec, Hurtubise HMH, Cahiers du Québec, coll. « Cultures amérindiennes ».

WACHTEL, Nathan (1971). *La vision des vaincus. Les Indiens du Pérou devant la conquête coloniale, 1530-1570*, Paris, Gallimard.

NOTE



- 1 Cela signifie « maintenant » ou « je décide maintenant d'aller quelque part ou de faire une action » en anicinabemowin, langue vernaculaire de la communauté.